



secretariat.federation@ufap.fr

LA COUPE EST PLEINE... MOBILISONS NOUS !

Pantin, le 29 avril 2024

L'UFAP UNSa Justice, réunie en comité directeur à Volvic, condamne l'immobilisme absolu de l'État et de ses représentants face à la surpopulation carcérale dans les établissements pénitentiaires de l'Hexagone et de l'Outre-Mer. Son comité directeur rappelle que depuis la loi de 1875 l'encellulement individuel est la règle !

Après avoir contacté tous les parlementaires, L'UFAP UNSa Justice a rencontré les conseillers du ministre de la Justice et du Premier ministre afin de demander une réponse immédiate de notre employeur, l'Etat, s'agissant de la surpopulation record dans nos prisons et aux conditions de travail dégradantes et inhumaines des agents pénitentiaires.

Les réponses apportées par l'administration pénitentiaire, le ministère de la Justice ou le Premier ministre sont inexistantes ! Entre Élections Européennes et Jeux Olympiques, c'est la frilosité à tous les étages et rien ne bouge !

S'il est plus que nécessaire d'envisager une réforme du schéma carcéral à long terme avec la création d'établissements spécialisés et adaptés à taille humaine, le développement des mesures alternatives et une réflexion sur le sens de la peine, face à la situation actuelle, des mesures d'urgence doivent être prises !

L'UFAP UNSa Justice exige immédiatement que l'ensemble des activités quotidiennes superflues soit modulé afin d'alléger la charge de travail qui pèse sur des personnels déjà en sous-effectifs. Dans tous les établissements pénitentiaires, c'est mode dégradé et personnels qui, au détriment de leur sécurité, font comme ils peuvent souvent seuls face à plusieurs dizaines de détenus à l'étage, devant tenir plusieurs postes simultanément. La surpopulation carcérale bat aujourd'hui des records historiques tous les mois, les matelas au sol se multiplient, les agressions aussi. Plus de 4900 pour la seule année 2022 ! S'ajoute à ce tableau déjà bien noir l'état catastrophique des effectifs en personnel... Jamais le contexte n'a été aussi pourri et propice à une action collective et concertée des agents ! **Le récent blocage des PREJ et établissements dans la région Toulousaine doit être entendu comme un réel avertissement...**

La charge de travail augmente de façon exponentielle pour compenser les trop nombreuses vacances de postes et les heures supplémentaires forcément s'accumulent mois après mois. Que fait l'Etat employeur ? Il vit à crédit sur le dos de ses fonctionnaires puisqu'il refuse de payer l'intégralité des heures effectuées (heures écartées, heures supplémentaires). Le système est embolisé, à bout de souffle, et les personnels sont épuisés, usés jusqu'à la corde...

Les conditions inhumaines et dégradantes dans lesquelles exercent les personnels de surveillance, d'insertion-probation, administratifs et techniques durent depuis bien trop longtemps ! Au-delà d'appeler les personnels à se mobiliser, notre organisation syndicale étudie les modalités d'une action en justice afin d'obtenir une condamnation de l'État pour mise en danger des personnels pénitentiaires et manquement à son obligation de protéger ses agents et de leur assurer des conditions dignes d'exercice.

L'UFAP UNSa Justice met en demeure la direction de l'administration pénitentiaire, le ministre de la Justice et le Gouvernement d'agir sans délai et **appelle d'ores et déjà les personnels de tous corps et grades ainsi que ses structures locales et régionales à se préparer à une mobilisation massive pour dénoncer leurs conditions de travail et se faire enfin entendre.**

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DES PERSONNELS !

**Pour Le Comité Directeur de l'UFAP UNSa Justice
Le Secrétaire Général
Emmanuel CHAMBAUD**

